

Décision du Directeur Général n°D.15-03 DELEGATION DE SIGNATURE

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE

Vu le code de l'urbanisme et en particulier son article R 321-9 qui dispose que le directeur général peut déléguer sa signature,

Vu le décret n°2014-1735 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2009-636 du 8 juin 2009 portant création de l'Etablissement public foncier de Bretagne (EPFB) et notamment son article 13,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2014 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public foncier de Bretagne,

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement public foncier de Bretagne, approuvé par la délibération n°2009-2 du conseil d'administration du 16 octobre 2009 et modifié par les délibérations n°2010-8 du conseil d'administration du 3 mai 2010 et n°2010-14 du conseil d'administration en date du 14 septembre 2010, et notamment son article 44,

Vu le Plan Pluriannuel d'Intervention (PPI) 2010-2015 approuvé par la délibération du conseil d'administration n°2010-16 en date du 20 octobre 2010 ;

DECIDE

Article 1 - Délégation au/à la directeur/trice des opérations

En l'absence de la directrice générale et de la directrice générale adjointe du 16 au 20 février 2015, délégation est donnée à **Sandrine PATEROUR**, directrice des opérations, pour signer les actes relatifs aux décisions d'exercice des droits de préemption dont l'établissement est titulaire ou délégataire et des décisions d'exercice du droit de priorité dont l'établissement est délégataire.

Article 2 - Prise d'effet et mesures de publicité

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature. Elle sera notifiée aux agents concernés, publiée au recueil des actes administratifs de l'EPFB et affichée au siège de l'établissement.

Fait à Rennes, le 6.01.15


**PREFECTURE BRETAGNE
ARRIVÉ le**

30 JAN. 2015

**Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales
35026 RENNES CEDEX 09**

La directrice générale


Carole CONTAMINE

| Notifié à | Le | Signature |
|-------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Sandrine PATEROUR | 21/01/2015 |  |

PREFECTURE BRETAGNE
ARRIVÉ le

30 JAN. 2015

*Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales*
35026 RENNES CEDEX 09



